

SECTION 1

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

SERVICES DE TRANSPORT

AMI N° AMI #01-09102026

LETTRE D'INVITATION

Le 9 Octobre 2026

1.1 La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (ci-après le « Groupe de la Banque mondiale » ou la « Banque ») invite les entreprises à soumettre un dossier de candidature sur la base duquel seront sélectionnées les sociétés qui recevront une invitation à soumissionner pour la fourniture de Services de transport pour les bureaux de la Banque à Nouakchott, en Mauritanie. Le présent dossier d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) comprend les documents suivants :

Section 1

Lettre d'invitation

Annexe A Instructions aux soumissionnaires

Annexe B Cahier des charges

Section 2

Annexe C Attestation et déclaration sous serment

Annexe D Questionnaire d'admissibilité

Annexe E Critères obligatoires

Annexe F Accord de confidentialité

Pièce jointe 1 Formulaire de références clients

Pièce jointe 2 État des contrats en cours

1.2 Le calendrier ci-après indique les dates prévisionnelles d'achèvement du processus ; il peut toutefois être modifié à la seule discrétion de la Banque.

- Publication de l'AMI :9 Octobre 2026
- Date limite de soumission des réponses à l'AMI:23 Octobre 2026 à 17h00
- Date prévue pour la clôture de la présélection :5 Novembre 2026

1.3 Veuillez soumettre votre manifestation d'intérêt sous format papier au plus tard le 23 Octobre 2026, à l'adresse suivante :

Objet : Réponse à l'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

SERVICES DE TRANSPORT

Groupe de la Banque mondiale

À l'attention de : Ibou Diouf, Représentant résident

Adresse : Lot N.02 F Nord – BP 667 – Nouakchott, Mauritanie

ANNEXE A

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

SERVICES DE TRANSPORT

AMI N° AMI #01-09102026

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. INTRODUCTION

1.1 Le Groupe de la Banque mondiale recherche un prestataire chargé de fournir des Services de transport à son bureau de Nouakchott, en Mauritanie. Les Services de transport comprennent notamment les prestations suivantes :

- a) Transferts depuis et vers l'aéroport pour le personnel et les missions de visite ;
- b) Déplacements en ville et sur le terrain, à l'intérieur et à l'extérieur de Nouakchott, dans les quinze districts administratifs ;
- c) Livraisons par coursier.

1.2 Le présent AMI vise à recueillir des informations sur les capacités actuelles et futures des Entreprises, afin d'établir un état des offres disponibles sur le marché ainsi que les tendances du secteur.

1.3 La Présélection (ou Préqualification) a pour objet de retenir les entreprises qualifiées souhaitant participer à une procédure d'appel d'offres portant sur les services susmentionnés, qui sera lancée ultérieurement par la Banque. Seules les Entreprises présélectionnées recevront l'invitation à soumissionner. La Banque n'est pas tenue d'attribuer un contrat sur la base des réponses au présent avis d'AMI, ou d'indemniser par ailleurs les entreprises pour la fourniture des renseignements demandés. Elle se réserve en outre le droit de reporter ou d'annuler l'appel d'offres sans encourir de pénalité.

1.4 Toutes les Entreprises considérées comme qualifiées seront invitées à soumissionner pour les services concernés.

1.5 Les conditions contractuelles applicables au présent marché seront celles du Contrat type de services de la Banque, tel que publié par le Groupe de la Banque mondiale.

2. SOUMISSION

2.1 Les Entreprises intéressées doivent fournir un (1) original, 2 exemplaires et une clé USB contenant la copie électronique de leur réponse aux annexes ci-dessous. Il incombe aux Entreprises de veiller à ce que leur réponse parvienne à la Banque Mondiale au plus tard à la date limite de soumission indiquée dans le calendrier prévisionnel. Les réponses transmises par télécopie ou par courriel ne sont pas admises et ne seront pas prises en compte dans le processus de présélection. Les dossiers doivent être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

Groupe de la Banque mondiale
Adresse : Lot N.02 F Nord – BP 667 – Nouakchott, Mauritanie
À l'attention de : Ibou Diouf, Représentant Résident

2.2 Les brochures et autres documents inutilement détaillés qui fournissent des informations allant au-delà de celles suffisant à présenter une réponse complète et effective au présent avis ne sont pas souhaités.

2.3 Si une Entreprise constate des incohérences ou des omissions dans les documents ci-joints, ou si elle a des doutes quant à leur interprétation, elle doit en aviser immédiatement la Banque en adressant un courriel à awmmr@worldbank.org, au plus tard le 15 October 2026 à 17h00. Dans la mesure du possible, nous publierons des instructions écrites sous forme d'addendum adressé à toutes les Entreprises publiquement, sur les mêmes canaux de diffusions. Si des informations complémentaires sont nécessaires, une réponse individuelle sera fournie dans le même délai. La Banque ne sera responsable d'aucune explication ou interprétation orale de ces documents. En outre, chaque Entreprise qui soumet une réponse atteste avoir pris connaissance et compris les documents de l'AMI.

2.4 La Banque est consciente du fait que certains des renseignements demandés dans le présent document peuvent être considérés par l'Entreprise comme étant confidentiels, dans la mesure où ils donnent une indication des activités en cours de l'Entreprise et de ses projets à venir. Sur demande, la Banque traitera les informations dûment identifiées comme confidentielles par une Entreprise avec autant de soin que si elles lui appartenaient en propre.

3. PROCESSUS D'ÉVALUATION

3.1 Dans le cadre de la Présélection, l'évaluation sera effectuée sur la base de critères éliminatoires. Une équipe composée de membres du personnel du Groupe de la Banque mondiale examinera les réponses des entreprises aux documents de Présélection afin de déterminer lesquelles satisfont aux exigences requises et sont donc qualifiées pour recevoir l'invitation à soumissionner. Au cours de cette évaluation, les Entreprises peuvent être invitées à fournir par écrit des renseignements complémentaires concernant le contenu de leur réponse ou les éventuelles ambiguïtés relevées.

4. CRITÈRES OBLIGATOIRES, ÉVALUATION ÉLIMINATOIRE

4.1 Les Entreprises doivent satisfaire à l'ensemble des Critères obligatoires figurant à l'Annexe E afin de pouvoir accéder à la phase d'offre de la procédure de passation de marché.

ANNEXE B

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

CAHIER DES CHARGES (CdC)

A. CONTEXTE

- La Banque mondiale, composée de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA), est l'une des plus importantes sources d'aide au développement dans le monde. Au cours de l'exercice 2025, elle a accordé près de 70 milliards de dollars sous forme de prêts et de dons — 37,6 milliards de dollars via la BIRD et 31,2 milliards de dollars via l'IDA. Constituée de 189 pays membres, la Banque mondiale met à profit ses ressources financières, ses spécialistes et son savoir mondial au service des pays en développement, afin de parvenir à une croissance durable, inclusive et équitable, avec pour ambition ultime de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée.
- La Banque mondiale (« l'Acheteur ») est à la recherche d'entreprises de transport agréées pour la prestation de services de transport de qualité à son bureau de Nouakchott, en Mauritanie.

B. OBJET DU CONTRAT

Le Prestataire est chargé de fournir les ressources humaines, l'expertise technique, la main-d'œuvre, l'équipement et les fournitures nécessaires à la prestation de services de transport.

C. PERFORMANCE (*Services à fournir*) :

- a. Transferts depuis et vers l'aéroport pour le personnel et les missions de visite.
- b. Déplacements en ville et sur le terrain, à l'intérieur et à l'extérieur de Nouakchott, dans les quinze régions administratives.
- c. Livraisons par coursier.

Accord de niveau de service La réservation de véhicules est effectuée par le personnel de la Banque mondiale par courriel ou par téléphone. Le Prestataire désigne un interlocuteur qualifié et dédié pour coordonner les demandes :

- a. Confirmer le service par courriel et par téléphone au plus tard une (1) heure après réception de la demande, en précisant les informations suivantes : heure de prise en charge/de dépose, nom(s) du ou des passagers, numéro de demande d'autorisation de voyage approuvée, itinéraire, numéro de téléphone du chauffeur et coût estimé de la prestation.
- b. S'assurer que le véhicule arrive au point de prise en charge au moins trente (30) minutes avant l'heure prévue, ou plus tôt si le personnel en fait la demande.
- c. Les itinéraires doivent être strictement respectés, sauf en cas d'urgence. Les réclamations doivent être traitées dans un délai de quarante-huit (48) heures. Toute modification de prestation fait l'objet d'un suivi conjoint avec le demandeur du service.

Responsabilités du Prestataire

- a. Gestion des urgences et de la sécurité
- b. Identification des chauffeurs et des passagers

- c. Exigences administratives
- d. Gestion d'une équipe de chauffeurs
- e. Chauffeurs fournis par le Prestataire
- f. Temps de conduite
- g. Exigences générales
- h. Véhicules fournis par le Prestataire
- i. Exigences environnementales et sociales

D. PRESTATIONS ATTENDUES

Transport ponctuel et sécurisé du personnel de la Banque mondiale et livraison de courrier.

E. PARAMÈTRES

- a. Gestion des urgences et de la sécurité
- b. Identification des chauffeurs et des passagers
- c. Exigences opérationnelles
- d. Exigences administratives
- e. Gestion d'une équipe de chauffeurs
- f. Chauffeurs fournis par le Prestataire
- g. Temps de conduite
- h. Exigences générales
- i. Véhicules fournis par le Prestataire

SECTION 2

ANNEXE C

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

ATTESTATION ET DÉCLARATION SOUS SERMENT

En référence à son dossier soumis en réponse à L'AMI N° #01-09102026, concernant la présélection d'Entreprises pour la fourniture de Services de transport au bureau du Groupe de la Banque mondiale (« la Banque ») en Mauritanie, le soussigné signe et établit la présente attestation, et déclare sous serment ce qui suit :

1. Toutes les informations et déclarations contenues dans la réponse de l'Entreprise soumise par le soussigné sont authentiques et complètes ; elles n'omettent aucun fait pertinent et ne fournissent pas de renseignements trompeurs sur un quelconque fait pertinent.
2. La réponse de l'Entreprise permettra à la Banque d'évaluer les qualifications des prestataires potentiels appelés à fournir des services de transport au bureau du Groupe de la Banque mondiale à Nouakchott, étant entendu et convenu que la décision de sélection préalable est à la discrétion exclusive de la Banque. En conséquence, le soussigné renonce par la présente à tout recours contre la Banque portant sur toute décision prise par celle-ci en rapport avec les qualifications du soussigné ou de toute autre Entreprise candidate, en reconnaissant et en acceptant que toutes les décisions de la Banque sont définitives et sans appel.
3. Le soussigné autorise par la présente la Banque à contacter les références fournies pour qu'elles apportent tous renseignements pertinents demandés par la Banque ou l'un quelconque de ses représentants habilités, en vue de vérifier les informations contenues dans les déclarations ou portant sur la compétence, les qualifications et la réputation générale de toute Entreprise candidate.
4. Le soussigné accepte par la présente de fournir les informations supplémentaires demandées par la Banque dans un délai raisonnable après ladite demande, étant entendu et convenu que si la déclaration n'est pas complète, ou si une demande d'informations ultérieure n'est pas honorée à temps, le dossier du soussigné peut être rejeté.
5. Les déclarations ci-dessus ont été faites, sous peine de parjure, par un représentant habilité du soussigné.

ENTREPRISE/ORGANISATION

Date et Signature

Nom

Fonction

ANNEXE D

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

ATTESTATION DE POUVOIR DU SIGNATAIRE DE L'AMI

Confirmation et informations d'admissibilité	Réponse
1. En quelle année votre entreprise/organisation a-t-elle été créée ?	
2. Dans quel pays/État fédéré/province est-elle établie ?	
3. Votre entreprise/organisation a-t-elle jamais déposé son bilan ou été assignée en faillite ? (Si oui, veuillez en spécifier les raisons, ainsi que la date du dépôt de bilan ou de l'assignation en faillite, ainsi que son statut actuel.)	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
4. Votre entreprise/organisation a-t-elle jamais fait l'objet d'une résiliation de contrat pour non-exécution ? Si oui, veuillez fournir des précisions à ce sujet.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
5. Votre entreprise/organisation fait-elle l'objet d'actions en justice en cours susceptibles d'affecter l'exécution de tout contrat éventuel avec le Groupe de la Banque mondiale ?	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
6. Votre entreprise/organisation, l'une de ses entités affiliées a-t-il jamais été suspendu ou exclu par un gouvernement, une agence des Nations Unies ou toute autre organisation internationale ? Si oui, veuillez fournir des précisions à ce sujet et indiquer, le cas échéant, la date à laquelle cette exclusion a été levée. Joindre des feuillets supplémentaires si nécessaire.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
7. Le Groupe de la Banque mondiale a pour règle de demander aux entreprises ou organisations d'observer, lors de la sélection et de l'exécution des contrats, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Dans ce contexte, tout agissement de la part d'une entreprise/organisation visant à influencer le processus de sélection ou l'exécution d'un contrat pour en tirer indûment avantage est considéré comme inapproprié. En vertu de ce principe, le Groupe de la Banque mondiale : a) Définit, aux fins d'application de la présente disposition, les termes et expressions ci-dessous de la façon suivante : i. un « acte de corruption » consiste à offrir, donner, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influencer indûment l'action d'une autre partie ; ii. une « manœuvre frauduleuse » recouvre tout acte ou omission, y compris les fausses déclarations, qui induit ou tente d'induire en erreur, délibérément ou imprudemment, une partie pour obtenir un avantage financier ou d'une autre nature ou pour se soustraire à une obligation ; iii. une « pratique collusoire » est une entente entre deux ou plusieurs parties destinée à atteindre un but irrégulier, par exemple influencer indûment les actions d'une autre partie ;	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____

<u>Confirmation et informations d'admissibilité</u>	<u>Réponse</u>
iv. une « pratique coercitive » consiste à porter atteinte ou causer un préjudice, ou menacer de porter atteinte ou de causer un préjudice, directement ou indirectement, à une quelconque partie ou à un bien quelconque de cette partie pour influencer indûment les actions d'une partie ; v. une « manœuvre obstructionniste » s'entend : (aa) d'un acte visant à détruire, falsifier, altérer ou dissimuler délibérément tout élément de preuve dans une enquête, ou faire de fausses déclarations aux enquêteurs pour entraver concrètement une enquête menée par le Groupe de la Banque mondiale sur des affaires de corruption, des manœuvres frauduleuses ou des pratiques coercitives ou collusoires présumées, et à menacer, harceler ou intimider une quelconque partie pour l'empêcher de divulguer ce qu'elle sait sur des questions intéressant l'enquête ou de poursuivre l'enquête ; ou (bb) d'un acte visant à entraver concrètement l'exercice des droits contractuels du Groupe de la Banque mondiale en matière d'audit ou d'accès à l'information. Veuillez confirmer que votre entreprise/organisation et ses sous-traitants ne se sont pas livrés à des actes de corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives dans le cadre du processus de soumission en réponse à l'invitation à soumissionner.	
8. Les fonctionnaires ne peuvent percevoir aucun avantage : Veuillez confirmer qu'aucun fonctionnaire du Groupe de la Banque mondiale ou de ses États membres n'a reçu ni ne se verra offrir par votre entreprise/organisation ou ses sous-traitants un avantage direct ou indirect lié au présent appel ou à l'un quelconque des contrats correspondants.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
9. Veuillez confirmer que votre entreprise/organisation, ses filiales ne mènent pas d'activités susceptibles de la placer, en cas de sélection pour cette mission, en situation de conflit d'intérêts avec l'un quelconque des membres du Groupe de la Banque mondiale.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
10. Veuillez confirmer que votre entreprise/organisation n'ont pas participé, ni été associés de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, à l'élaboration de l'avant-projet, des spécifications et/ou des autres documents utilisés dans le cadre du présent appel.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
11. En vertu des règles du Groupe de la Banque mondiale, une entreprise ne peut soumissionner pour un contrat ou se voir attribuer un contrat du Groupe de la Banque mondiale si un employé du Groupe de la Banque mondiale ou un membre de sa famille proche en est propriétaire, responsable, partenaire ou membre du conseil, ou y détient un intérêt financier. Veuillez confirmer qu'aucun employé du Groupe de la Banque ou membre de sa famille proche n'est propriétaire, responsable, partenaire ou membre du conseil de votre entreprise/organisation ou de ses sous-traitants, ni qu'il y détient un quelconque intérêt financier.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
12. En vertu des règles du Groupe de la Banque mondiale, les membres du personnel actuels ou anciens du Groupe de la Banque mondiale, y compris ses agents en activité ou retraités, et les personnes ayant été engagées par le Groupe de la Banque mondiale en tant que consultants à court terme (STC), temporaires de courte durée (STT), consultants à long terme (ETC), temporaires de longue durée (ETT) ou « Junior Professional Associate » (JPA), qui sont soumis à des restrictions d'emploi en raison	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____

<u>Confirmation et informations d'admissibilité</u>	<u>Réponse</u>
de leur statut actuel ou passé au sein du Groupe de la Banque mondiale, ne peuvent fournir des services dans le cadre du contrat proposé. Veuillez confirmer qu'aucun membre proposé de votre équipe n'est ou n'a été employé par le Groupe de la Banque mondiale sous quelque forme que ce soit. Le cas échéant, veuillez fournir le nom et le numéro UPI de la personne concernée. Pour plus d'informations, consultez www.worldbank.org/corporateprocurement	
13. Veuillez confirmer que votre entreprise/organisation a la capacité financière nécessaire pour exécuter cette mission ; qu'elle compte plus d'un client ; et que le Groupe de la Banque mondiale ne représentait pas plus de 20 % de son chiffre d'affaires total au cours du dernier exercice comptable. Veuillez ne pas joindre les états financiers de votre entreprise/organisation. Des documents justificatifs de la situation financière de votre entreprise pourront être demandés si nécessaire.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____
14. Veuillez confirmer que votre entreprise/organisation satisfait aux conditions d'éligibilité des fournisseurs du Groupe de la Banque mondiale, telles qu'énoncées sur notre portail d'enregistrement : http://go.worldbank.org/UOW6J00TJ0 Tout contrat attribué à une entreprise/organisation reflétera le nom de l'entreprise/organisation dont les états financiers ont été fournis en réponse à un appel d'offres.	Prière de confirmer Oui _____ ; Non _____

Je, soussigné, _____, certifie être
_____ (fonction) de _____ (nom de
l'entreprise/organisation), et, en signant la présente Proposition pour le compte et au nom de
_____ (nom de l'entreprise/organisation), je certifie que tous les
renseignements figurant dans la présente sont exacts et véridiques et que la signature de la présente
Proposition entre dans le champ de mes pouvoirs.

NOM DE L'ENTREPRISE/ORGANISATION

Signature

Cachet

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Fonction

Date

Veillez fournir le nom et les coordonnées de la personne servant de point de contact principal pour votre entreprise dans le cadre de cet appel d'offres :

Nom : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopie : _____
Courriel : _____

ANNEXE E

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

CRITÈRES OBLIGATOIRES

L'Entreprise doit fournir tous les documents voulus pour établir qu'elle est à même de remplir chacun des Critères obligatoires énoncés ci-après. Dans cette section, l'Entreprise sera examinée selon un système d'évaluation éliminatoire. **Pour accéder à la phase d'offre, l'Entreprise doit remplir tous les critères ci-dessous.**

Toutes les réponses aux questions doivent être inscrites sur le présent formulaire ou une copie identique. Le Groupe de la Banque mondiale se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la Déclaration de qualification de l'Entreprise, ou de demander de plus amples renseignements une fois reçues les déclarations en question. Des réponses incomplètes ou insuffisantes, une absence de réponse ou de fausses déclarations en réponse à des questions auront une incidence sur l'évaluation de l'Entreprise.

N°	Critères obligatoires	Réponse de l'Entreprise
1	L'Entreprise doit avoir exercé de façon continue et avec succès une activité de location de véhicules auprès d'entreprises en Mauritanie depuis une date antérieure à avril 2021.	Veillez indiquer le mois et l'année de début d'activité en Mauritanie. Mois : _____ Année : _____
2	Fournir une copie du certificat d'immatriculation de l'entreprise en pièce jointe 1 à la présente Annexe E.	Veillez confirmer que la copie a été jointe. Oui : _____ Non : _____
3	L'Entreprise doit disposer d'un bureau permanent à Nouakchott (Mauritanie).	Veillez confirmer si votre entreprise dispose d'un bureau permanent à Nouakchott. Oui : _____ Non : _____ Si l'Entreprise dispose d'antennes dans d'autres villes de Mauritanie, vous pouvez le mentionner. Oui : _____ Non : _____ Veillez préciser l'adresse et les coordonnées : _____ _____ _____

N°	Critères obligatoires	Réponse de l'Entreprise
4	L'entreprise doit compter <u>actuellement</u> plus de cinq (5) chauffeurs effectivement en activité et rattachés à son bureau de Nouakchott.	Veuillez indiquer le nombre de chauffeurs actuellement en activité et rattachés à votre bureau de Nouakchott : _____ _____
6	L'Entreprise doit attester qu'elle dispose de tous les permis, licences et documents requis pour assurer la fourniture de services location de véhicules conformément à l'ensemble des lois, règles et réglementations applicables de la juridiction où elle fournit les services.	Veuillez confirmer que votre Entreprise dispose de tous les documents requis pour exercer lesdites activités en Mauritanie : Oui : _____ Non : _____
7	La fourniture de Services de transport, par la mise à disposition de personnel et de véhicules, doit constituer l'un des services principaux de l'entreprise. Cette activité doit être étayée par une liste d'au moins TROIS (3) références clients pour lesquels des services similaires sont actuellement fournis par l'Entreprise. Parmi ces trois références, l'une doit être une organisation internationale. Les deux autres doivent être des entreprises de bonne réputation.	Veuillez renseigner les champs suivants : Référence 1 : Nom : _____ Coordonnées : _____ _____ Référence 2 : Nom : _____ Coordonnées : _____ _____ Référence 3 : Nom : _____ Coordonnées : _____ _____
8	A. L'Entreprise doit disposer d'un système de gestion de flotte ainsi que d'un personnel qualifié pour organiser, répartir et assurer le suivi des véhicules 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Ce centre de coordination/opérations doit être joignable à tout moment pour toute assistance relative au transport.	Veuillez confirmer que votre Entreprise dispose des services mentionnés : A. Oui : _____ Non : _____

N°	Critères obligatoires	Réponse de l'Entreprise
	B. L'Entreprise doit disposer d'un système de gestion des urgences et de la sécurité pour les chauffeurs et les passagers. C. L'Entreprise doit être dotée d'une politique de renouvellement de flotte précisant les procédures d'entretien et de remplacement des véhicules.	B. Oui : _____ Non : _____ C. Oui : _____ Non : _____
9	Les chauffeurs de l'Entreprise doivent avoir suivi une formation aux premiers secours/réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ainsi qu'à la conduite préventive.	Veuillez confirmer si les chauffeurs de votre Entreprise ont suivi une formation aux premiers secours/RCP et à la conduite préventive : Oui : _____ Non : _____ Veuillez indiquer l'adresse et les détails du contact : _____ _____ _____ _____
10	L'Entreprise doit soumettre les états financiers audités des deux derniers exercices et démontrer qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 1 000 000 MRU (soit l'équivalent d'environ 25 000 USD) au cours de chacun des 2 (deux) exercices précédents, et qu'elle a été en situation financière positive. Les entreprises présentant des résultats financiers négatifs devront fournir des explications complémentaires.	Veuillez confirmer que votre entreprise a réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 1 000 000 MRU (environ 25 000 USD) et qu'elle a été en situation financière positive. Exercice financier 2025 : Oui :__ Non : _____ Exercice financier 2024 : Oui :__ Non :__
11	Sur des marchés concurrentiels, la rémunération et les avantages sociaux constituent un facteur déterminant pour la fidélisation du personnel. Veuillez confirmer que les niveaux de rémunération pratiqués par votre Entreprise sont conformes aux exigences mentionnées ci-dessus.	Oui : _____ Non : _____
12	Mesures de sûreté et de sécurité : L'Entreprise doit disposer d'outils de suivi interne pour l'entretien des véhicules, de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité, et de processus durables pour la mise hors service des véhicules.	Oui : _____ Non : _____

N°	Critères obligatoires	Réponse de l'Entreprise
13	L'Entreprise sera tenue de signer un accord de confidentialité avant de pouvoir recevoir le dossier d'appel d'offres, <u>si</u> elle est sélectionnée pour y participer. Acceptez-vous de signer un accord de confidentialité ?	Oui : _____ Non : _____

ANNEXE F

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Le présent Accord est conclu le [] jour du [] mois de [] 2026 entre (Nom de l'organisation) (dénommée ci-après la « Partie réceptrice ») et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (dénommée ci-après la « Banque »), ci-après désignées collectivement les « Parties ».

Les Parties procéderont à la communication ou à l'échange de certaines informations exclusives et confidentielles, et souhaitent que la Partie réceptrice maintienne la confidentialité de ces informations et les utilise seulement pour l'Objectif suivant :

Participer à une procédure d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre de laquelle le Soumissionnaire se verra accorder l'accès aux documents internes pertinents de la Banque classifiés « Pour usage officiel » ou « Confidentiel ».

En conséquence, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le présent Accord de confidentialité prend effet à la date indiquée ci-dessus et reste en vigueur pendant une durée de trois ans à compter de cette date.

2. Le terme « Informations » désigne toutes les informations, sous quelque forme que ce soit, reçues dans le cadre de discussions, d'échanges de documents, de communications ou de visites de site entre les Parties.

3. La Partie réceptrice des Informations s'engage à :

- a) maintenir la confidentialité des Informations avec le même niveau de soin qu'elle accorde à ses propres informations les plus sensibles, et en tout état de cause avec un niveau de soin raisonnable ;
- b) utiliser les Informations uniquement aux fins de répondre au présent appel ;
- c) limiter la diffusion des Informations au sein de son organisation aux seules personnes ayant besoin d'en connaître pour l'Objectif autorisé ;
- d) s'assurer que ces personnes sont informées des obligations qui incombent à la Partie réceptrice au titre du présent Accord ; et
- e) transmettre l'ensemble des dispositions du présent Accord à tout tiers ayant accès aux informations confidentielles de la Banque. La Banque se réserve le droit de vérifier le respect du présent Accord.

4. Les Informations et l'ensemble de leurs copies physiques demeurent en toutes circonstances la propriété exclusive de la Banque.

5. La Partie réceptrice peut divulguer les Informations confidentielles uniquement en cas d'obligation légale ou sur injonction d'une autorité gouvernementale, et à condition d'en informer préalablement la Banque par écrit et de lui accorder un délai raisonnable pour : a) examiner la divulgation et y former opposition ; ou b) obtenir une injonction protectrice ou tout autre recours approprié.

6. La Partie réceptrice devra, à tout moment sur demande écrite de la Banque, restituer rapidement toutes les copies des Informations. Lorsque la réglementation ou des obligations légales imposent à la Partie réceptrice de conserver une copie d'archivage des Informations, cette exigence devra être communiquée à

la Banque, accompagnée d'une demande d'autorisation de conserver une copie à des fins d'archivage uniquement.

(Nom de l'Organisation) certifie par la présente avoir pris connaissance des exigences de l'Accord de confidentialité et s'engage à y participer pleinement dans les conditions décrites dans le document intitulé « AMI #01-09102026 ».

NOM DE L'ENTREPRISE/ORGANISATION

Signature du Représentant habilité

Nom (en caractères d'imprimerie)

Fonction

Date

PIÈCE JOINTE 1

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

(SERVICES DE TRANSPORT)

AMI N° AMI #01-09102026

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCES CLIENTS

RÉFÉRENCES CLIENTS POUR LES SERVICES DE LOCATION DE VÉHICULES				
RÉFÉRENCES DE PRESTATIONS				
Veuillez indiquer au maximum trois (3) références clients attestant de la fourniture de services de transport par votre organisation.				
Nom de l'entreprise et adresse	Nature des services de transport	Nom, numéro de téléphone et courriel du contact	Montant et durée du contrat, année	Le contrat a-t-il donné lieu à des réclamations ou litiges ? (« Oui » ou « Non ») ? Si « Oui », veuillez préciser.
1. <u>Nom :</u> <u>Adresse :</u>				
2. <u>Nom :</u> <u>Adresse :</u>				
3. <u>Nom :</u> <u>Adresse :</u>				

PIÈCE JOINTE 2
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)
(SERVICES DE TRANSPORT)
AMI N° AMI #01-09102026

ÉTAT DES CONTRATS EN COURS

ÉTAT DES CONTRATS EN COURS							
Fournissez l'ensemble des renseignements demandés sur tous vos contrats actuels, que vous soyez entrepreneur principal ou sous-traitant, et que le contrat soit déjà en cours d'exécution ou attribué seulement.							
Propriétaire	Lieu	Description (Neuf/Rénovation)	Date d'attribution	Contrat et montant	Date d'achèvement prévue	Date d'achèvement estimative	Type de service (Architecture/Ingénierie)